

# COMMISSION « OBSERVATION » DU CSM

## Document d'organisation

### Introduction

Suite à la fusion du CSM et du CCROM, il a été décidé de créer une nouvelle commission « Observation » au sein du CSM. Cette commission reprendra notamment la mission du CCROM de « *coordonner et d'animer les échanges des contributeurs à l'observation de l'atmosphère et de l'océan superficiel entre eux et avec Météo-France* ». Cette mission sera par ailleurs inscrite dans le nouveau décret statuant sur le CSM.

Le présent document décrit :

- l'organisation de la future commission,
- ses thèmes d'activité,
- ses activités spécifiques,
- les modalités de travail au sein de la commission et en interaction avec les autres commissions.

Il résulte du travail d'un GT mis en place durant le premier trimestre 2020 auquel ont pris part des membres de certaines commissions. Le GT s'est réuni à deux reprises, les 12/02/20 et 08/04/20, en présence de Mr Dominique Marbouty, président du CCROM.

Il est indiqué par ailleurs dans le futur décret que « *le fonctionnement du conseil et de ses commissions est fixé par un règlement intérieur proposé par le secrétaire permanent et soumis à l'approbation du conseil réuni en assemblée plénière* »

Ce document a donc vocation à intégrer le règlement intérieur qui sera revu en fin d'année.

### 1. Organisation de la commission

La commission est organisée suivant les mêmes principes que les autres commissions du CSM, tels que décrits dans le règlement intérieur. Elle est en particulier animée par un(e) correspondant(e) et un(e) secrétaire, appartenant tous deux à la Direction des Systèmes d'Observation (DSO).

### 2. Thèmes d'activité

- Domaines :
  - Métropole, OM, mais aussi globe
  - Terrestre, Altitude, Marine
  - Paramètres et phénomènes
- Types de données :
  - Observations de surface
  - Profils verticaux
  - Avions
  - Radar
  - Bouées

- Satellites
- Analyses ou fusion de données
- Réseaux « classiques » : typologie, qualité des mesures, modes de concentration, format des données, maintenance et évolution des réseaux.
- Systèmes innovants
  - drones, caméras
  - objets connectés (bâtiment, véhicules, agriculture, ...) et données opportunes (absorption réseaux, courbure GPS, ...).
  - observation citoyenne
- Analyse et contrôle des données
- Clarification des données (qualité/représentativité/...)
- Politique d'échanges et mise à disposition des données ; services d'accès

### 3. Activités de la commission Observation

- Activités d'information :
  - assurer une veille scientifique et technologique en matière d'observation météorologique et climatique
  - informer ses membres et les autres commissions du CSM de l'état de l'art et de l'innovation en matière d'observation météorologique et climatique
- Activités sur l'identification et l'expression de besoins
  - recueillir les besoins exprimés en matière d'observation météorologique et climatique
  - contribuer à une meilleure réponse aux vœux et besoins exprimés par le CSM
  - émettre des vœux à l'adresse de MF
- Activités de coordination :
  - coordonner et animer les contributeurs publics et privés, en métropole comme en outremer, en valorisant les bonnes pratiques et échanges de données ainsi que les méthodes permettant d'optimiser les gains collectifs en matière d'observation météorologique et climatique.
  - élaborer des propositions ayant pour objectifs de favoriser et normaliser les échanges et la complémentarité des systèmes mis en œuvre
  - ces activités de coordination ne concernent pas les données satellitaires et les données d'analyse

### 4. Modalités de travail

- Fonctionnement général :
  - La commission "observation" fonctionne à l'identique des autres commissions :
    - Réunions bisannuelles
    - Suivi de travaux et reporting de ces travaux lors de l'Assemblée Plénière
    - Définition de vœux à adresser à Météo-France
  - Ce fonctionnement est défini dans le règlement intérieur
- Fonctionnement spécifique à la commission :
  - Dans sa fonction animation la commission peut en outre définir des axes de travail particuliers
  - Des actions pilotées par des membres non Météo-France peuvent être lancées au sein de la commission
- Interactions entre commissions :

- L'ordre du jour et le compte-rendu des réunions de toutes les commissions sont systématiquement diffusés à l'ensemble des commissions
- Des échanges d'informations entre la commission observation et les autres commissions sur les sujets liés à l'observation sont mis en place
- Ils peuvent se faire
  - soit sur la base de partage de documents
  - soit sur l'organisation de réunions inter-commission en web-conférence
- Chaque commission désigne un(e) de ses membres comme point focal pour l'observation. Ce point focal :
  - organise les échanges entre sa commission et la commission observation
  - peut participer aux réunions de la commission observation en fonction de l'intérêt de sa commission pour les sujets portés à l'ordre du jour de ces réunions
- Un(e) membre de la commission observation, désigné(e) par son(sa) président(e), peut être invité(e) aux réunions des autres commissions à titre d'expert(e)
- Des vœux communs à plusieurs commissions dont la commission observation peuvent être adressés à Météo-France